

ANNEXE 1

RAPPEL DU BILAN ARRETE AU 15/10/2020

Le bilan arrêté au 15 octobre 2020 fait apparaître les éléments financiers suivants :

Bilan de clôture de la concession au 15/10/2020	Réalisation au 15/10/2020 (€HT)	Reste à réaliser	Bilan à terminaison (€HT)
Dépenses	10 337 369,55 €	66 942,00 €	10 404 311,55 €
Recettes	10 303 812,03 €	103 872,20 €	10 407 684,23 €

Le reste à réaliser au 15 octobre 2020 intègre :

En dépenses, un montant de 66 942,00 €HT comprenant :

- 40 417,00 € de rémunération de clôture et de rémunération opérationnelle
- 25 000,00 € de frais de notaire pour la rétrocession des biens à la Collectivité
- 211,00 de taxe foncière □ 1 314,00 € de frais financiers

En recettes, un montant de 103 872,20 € comprenant :

- 67 115,20 € de cession de biens de reprise à la Collectivité ;
- 36 757,00 € de participation de la Collectivité ;

Aussi, il est précisé qu'au 15/10/2020, 2 appels de fonds restaient à régler par la Collectivité pour un montant de 123 083,00 € et correspondant à :

- L'appel de fonds de 2019 pour un montant de 86 326,00 €HT ; □ L'appel de fonds de clôture pour un montant de 36 757,00 €HT ;